

AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

Secrétariat de l'Assemblée
Carnet de bord n° 2004/76

21 juin 2004

Le Bureau de l'Assemblée, réuni à Strasbourg le lundi 21 juin 2004 à 8h30, sous la présidence de M. Peter Schieder, Président de l'Assemblée parlementaire, en ce qui concerne :

- *3^{ème} Partie de la Session ordinaire de 2004 (21-25 juin 2004) :*

a. Débats d'urgence :

. a recommandé à l'Assemblée de tenir un débat d'urgence sur la « situation en Irak » et de renvoyer cette question à la Commission des questions politiques pour rapport et à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour avis, a convenu d'inviter M. Zebari, Ministre des affaires étrangères irakien, à participer à ce débat et a proposé que le débat ait lieu le jeudi 24 juin à 10h00 ;

. a recommandé à l'Assemblée de ne pas tenir un débat d'urgence sur la « situation politique, humanitaire, des droits de l'homme et de la sécurité en République tchétchène » ;

. a recommandé à l'Assemblée de ne pas tenir un débat d'urgence sur « Le Conseil de l'Europe à l'aube du 3^{ème} Sommet : nouveaux défis pour l'Europe qui se consolide » ;

b. Election des juges à la Cour européenne des droits de l'homme (Luxembourg et Portugal) :

. a pris note que la Sous-commission sur l'élection des juges tiendrait des entrevues avec les candidats de ces deux pays le lundi 21 juin (Portugal à 14h00 et Luxembourg à 19h30) et élaborerait un projet de rapport contenant ses recommandations ;

. a convenu d'effectuer une consultation écrite des membres du Bureau sur ce rapport en vue de sa déclassification et de sa distribution aux membres de l'Assemblée ;

c. a mis à jour le projet de calendrier et proposé les modifications suivantes :

Mardi 22 juin :

. à midi : Communication du Comité des Ministres à l'Assemblée parlementaire présentée par M. Jan Petersen, Ministre des Affaires étrangères de la Norvège et Président du Comité des Ministres ;

. à 15 h00 : vote sur les résolutions et sur la recommandation sur le « Respect des obligations et engagements de la Turquie » et sur la « mise en œuvre des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme par la Turquie » ;

Mercredi 23 juin :

- . de 15h00 à 18h00 : élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme au titre du Luxembourg et du Portugal ;
- . dernier débat de l'après-midi (point 4) : rapport sur « Interdire le châtiment corporel des enfants en Europe » au lieu du jeudi 24 juin ;
- . à 19h00 : levée de la séance ;

Jeudi 24 juin :

- . à 10h00 : débat d'urgence sur la « situation en Irak » ;
 - . de 15h00 à 18h00 : éventuel second tour de l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme au titre du Luxembourg et du Portugal ;
 - . dans l'après-midi : débats et votes distincts sur les rapports sur la « monopolisation des médias électroniques et possibilité d'abus de pouvoir en Italie » (point 2) et sur « la loi italienne sur la suspicion légitime » (point 3) ;
 - . à 18h00 : levée de la séance et réunion du Comité Mixte ;
- d. a décidé de limiter le temps de parole à 4 minutes le mardi 22 juin et au cours du débat d'urgence proposé sur la situation en Irak le jeudi 24 juin ;
- e. Comité Mixte : a convenu d'inclure au projet d'ordre du jour du Comité Mixte les points sur Monaco et sur la coopération entre les Nations Unies et le Conseil de l'Europe ;
- f. élection du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe : a pris note de la désignation d'un membre de chaque groupe politique afin d'observer le vote et le dépouillement et a attiré l'attention sur les dispositions du Règlement concernant le remplacement des membres par les suppléants pour les séances de l'Assemblée ;
- *Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (30 avril – 21 juin 2004)* (Rapporteur: M. Seyidov, Azerbaïdjan, GDE) : a approuvé le rapport d'activité ;
- *Chypre – mise en oeuvre du paragraphe 6 de la Résolution 1376 (2004) sur Chypre* :
- a. a pris note du mémorandum préparé par le Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire sur cette question ;
- b. a pris note des lettres envoyées au Président de l'Assemblée par M. Christofias, Président du Parlement chypriote, et de M. Nami, représentant de la communauté chypriote turque ;
- c. décidé de reporter sa décision sur cette question jusqu'à la réunion du Bureau qui aura lieu le lundi 4 octobre 2004 ;

Libye:

- . a pris note de l'information de M. Eörsi sur les récents développements concernant la situation du personnel médical bulgare et de son intention de se rendre à nouveau en Libye ;

. a soutenu la proposition du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe de demander aux Etats membres de donner tout leur soutien afin d'apporter un traitement médical aux enfants libyens porteurs du virus VIH ;

- *Pétition sur les effets de la non-ratification par la Belgique de la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe :*

a. a pris note du mémorandum préparé par le Secrétariat indiquant que deux pétitions similaires ont déjà été déclarées recevables et renvoyées à la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille pour rapport ;

b. a conclu que ces deux pétitions étaient similaires et non identiques et a décidé de consulter la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme sur le suivi approprié à donner à cette pétition ;

- *Observation d'élections – Election présidentielle en Ukraine (31 octobre 2004) :*

a. a décidé de constituer une Commission ad hoc pour observer cette élection composée de 30 membres (répartition parmi les groupes politiques selon le système d'Hondt : SOC : 11 ; PPE/DC : 9 ; LDR : 5 ; GDE : 4 ; GUE : 1) ;

b. a décidé qu'une mission pré-électorale composée de 5 membres devrait se dérouler un mois au plus tard avant l'élection (composée d'un membre de chaque groupe politique qui est à la fois membre de la Commission ad hoc) ;

- *Composition de la Commission de suivi :*

a. a approuvé la proposition suivante par le groupe socialiste pour un nouveau membre de cette commission, sous réserve de ratification par l'Assemblée : Mme Saks (Estonie, SOC) pour remplacer M. Yanez-Barnuevo (Espagne, SOC) ;

b. a pris note que le groupe PPE/DC et le groupe LDR auraient chacun un siège vacant dans cette Commission suite aux changements intervenus dans la composition des délégations nationales géorgiennes et espagnoles ;

- *Date et lieu des prochaines réunions : a confirmé les réunions suivantes :*

. Strasbourg, vendredi 25 juin 2004 à 8h30

. Oslo, mardi 7 septembre 2004 à 8h30.

Petr Sich/Alexandra Alléon

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée
Secrétariat de l'Assemblée
Secrétaires des Délégations Nationales et Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée
Observateurs de l'Assemblée

Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeur de la Communication et de la Recherche

Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe